

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la susdite Municipalité, tenue à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Barraute, en date du 2 octobre 2023, à 19 h 00. Sont présents à cette assemblée, les conseillers municipaux : Messieurs Jérôme Petit, Michel Gagnon, Guy Gignac et Joël Jobin et Madame Manon Plante. Formant quorum en la présence et sous la présidence de Mme Marie-Joëlle Desrosiers, pro-maire. Mme Josée Beauregard, directrice générale est aussi présente à la séance.

2023-1002-165

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Michel Gagnon, secondé par M. Jérôme Petit et unanimement résolu que l'ordre du jour suivant soit et est par la présente adopté :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2023
4. Adoption des comptes Municipalité de Barraute
5. Première période de questions
 - 5.1. Suivi
 - 5.1.1. Analyse des comptes à recevoir
 - 5.1.2. État financier – Août 2023
 - 5.1.3. Aréna – Date d'ouverture
 - 5.1.4. CLSC
6. Suivi des dossiers des conseillers
7. Remplacement de brigadière
8. Vente terrain 6 302 111 – Nomination des signataires
9. Halloween
10. Soumission pour travaux de débroussaillage rang 3 et 4 Ouest
11. Règlement # 191 modifiant le règlement # 137 décrétant l'imposition d'une taxe pour le financement des centres d'urgence 9-1-1
12. Dérogation mineure – 680, 3^e Avenue
13. Fondation OLO – Campagne de financement 2023-2024
14. Annulation assurance additionnelle – Société d'histoire de Barraute Inc.
15. Fermeture des bureaux – Période des fêtes
16. Activités de Noël des élus et employés municipaux
17. Date de rencontre – Conseil municipal
18. Entretien ménager – Année 2024
19. Dépôt Programme Nouveaux Horizons pour les aînés
20. Rue Principale Sud - Avenant pour surveillance en contrôle qualité en chantier
21. Rue Principale Sud – Avenant pour surveillance des travaux
22. Demande d'un citoyen sur la taxation du service égout
23. Mont-Vidéo – Demande d'appui
24. Club de l'Âge d'Or de Barraute – Appui

25. Infrastructures Mont-Vidéo – Entente
26. Servitude de passage – Place Lebel – Changement de signataires
27. Achat d'une remorque MH 3 essieux
28. Varia :
29. Deuxième période de questions
30. Levée de l'assemblée

2023-1002-166

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 SEPTEMBRE 2023

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 5 septembre 2023 soit et est par la présente adopté.

2023-1002-167

ADOPTION DES COMPTES MUNICIPALITÉ DE BARRAUTE

Il est proposé par M. Jérôme Petit, secondé par M. Guy Gignac et unanimement résolu que les comptes suivants, soient et sont par la présente adoptés et le paiement autorisé :

CHÈQUES DE SEPTEMBRE 2023

#37132	Ville d'Amos - Enfouissement déchets Juillet 2023	12 529.74 \$
#37133	Sani Gear - Nettoyage habit de pompiers	223.91 \$
#37134	9428-7521 Québec (Mabo Amos) - Entretien Cam 016	1 453.43 \$
#37135	La Société d'entreprises générales Pajula - Récupération bardeaux	1 713.93 \$
#37136	Ferme Chayer - Fauchage bordures chemins	229.95 \$
#37137	Horizon SF - Permis d'intervention Fond Forêt	718.59 \$
#37138	Roger Langlois & Fils - Terre noire rue Principale Sud	2 874.38 \$
#37139	Pyromont - Inspection visuelle incendie	1 281.97 \$
#37140	Stéphane Sigouin - Formation pompier 1 section 2	230.00 \$
#37141	SNC - Lavalin - Honoraires professionnels matériaux	4 586.06 \$
#37142	Annulé	- \$
#37143	Vidéotron - Caserne	80.43 \$
#37144	GLS - Transport	39.36 \$
#37145	S.P.A. Abitibi - Frais ramassage 3 chats	482.90 \$
#37146	Vincent Lévesque - Remboursement ajustement assurance SSQ	471.55 \$
#37147	Rock Goulet - Remboursement ajustement assurance SSQ	149.20 \$
#37148	Alain Therrien - Remboursement ajustement assurance SSQ	318.22 \$
#37149	MRC de la Vallée-de-l'Or - Recyclage Nord et Sud	2 661.81 \$
#37150	Buro Plus Gyva - Écran travaux publics/Fourniture de bureau	237.92 \$
#37151	Distribution Sogitex - Biblio/Bloc sanitaire	342.17 \$
#37152	Revenu Québec - DASP Août 2023	24 735.47 \$
#37153	Agence du revenu du Canada - DASF Août 2023	9 543.84 \$
#37154	Les entreprises Hardy - Essence Cube01/Stiga/Pic 007/Bougie	446.47 \$
#37155	Le Code Ducharme - Renouvellement mise à jour	109.20 \$
#37156	Sanimos - Roll off bardeaux	916.93 \$
#37157	Publicité Marie C - Enveloppes	431.16 \$
#37158	Hydro-Québec - Aréna	2 464.70 \$
#37159	Municipalité de La Corne - Frais pour tour	367.17 \$
#37160	Rabais Campus - Revues biblio	565.84 \$
#37161	SSQ Groupe Financier - Assurances collectives Septembre 2023	3 334.66 \$

#37162	Télébec - Inscription annuaire	26.81 \$
#37163	Offroy.ca - Système téléphonique Canadien National - Passage à niveau/Traverse aqueduc	247.01 \$
#37164	souterraine	650.49 \$
#37165	Claire St-Pierre - Entretien ménager	1 200.00 \$
#37166	Buro Plus Gyva - Papier calculatrice/Récupération fichier PG	96.19 \$
#37167	Laurence Tremblay - Frais de déplacement	100.00 \$
#37168	Centre du Camion Mabo Amos - Réparation Cam 011 UAP Inc. - Extincteur Pic 005/4 courroies eaux usées/Livre	1 658.18 \$
#37169	inspection	611.95 \$
#37170	Wolseley Canada - Trousse de réparation aqueduc	517.39 \$
#37171	Centre du Camion Mabo Val-d'Or - Réparation Cam 017	40.64 \$
#37172	Ministre des Finances - Permis de coupe Fond Forêt	9 864.47 \$
#37173	Kemira Water Solution Canada - Alun/Crédit	3 239.22 \$
#37174	Mécanique Gélinas - Essence Pic 003/Pic 006	573.00 \$
#37175	Tourisme A-T - Adhésion annuelle	609.36 \$
#37176	Municipalité de Barraute - Frais de postes	622.10 \$
#37177	Larouche bureautique - Copies facturables	686.94 \$
#37178	Équipement Amos - Batterie	9.07 \$
#37179	ADMQ - Zone ATNDQ - Colloque régional	280.00 \$
#37180	Josseline Lepage - Frais de déplacement	156.13 \$
#37181	Béton Barrette - Skatepark	11 695.26 \$
#37182	Vidéotron - Biblio/Hotel de ville	114.86 \$
#37183	Dépanneur Béjamy - Essence étang	61.33 \$
#37184	Vidéotron - Aréna/Garage	335.00 \$
#37185	Hydro-Québec - Parc/Luminaires/Pompasse Les entreprises Hardy - Essence Stiga/Pic 006/Étang/Pièces	2 152.38 \$
#37186	Pic 003	1 858.04 \$
#37187	Bell Mobilité - Cellulaires Centre de rénovation Barraute - Compacteur/Camp	569.42 \$
#37188	jour/Aréna/Garage/Micro- onde pompier/Voirie urbaine/Éco-Centre/Parc/Serre et Jardins	1 940.17 \$
#37189	Municipalité de Landrienne - Compost Août 2023	1 357.40 \$
#37190	SNC Lavalin - Contrôle des matériaux	5 264.38 \$
#37191	Visa Desjardins - Camp de jour/Canva/Frais annuel	670.29 \$
#37192	Nortech - Service technique	99.16 \$
#37193	Globnor - Pièces stiga	45.74 \$
#37194	Harnois Énergies - Dièsel	3 959.28 \$
#37195	9149-8386 Québec Inc. - Permis et location guichet	941.85 \$
#37196	FQM Assurances - Assurance skatepark	249.61 \$
#37197	Roger Langlois & Fils - Terre noire rue Principale Sud	2 586.94 \$
#37198	Tessier Récréo-Parc - Construction Skatepark	194 697.38 \$
#37199	Usinage Lacroix - Fer angle	45.99 \$
#37200	SPA Abitibi - Ramassage 2 chats	321.94 \$
#37201	Ville d'Amos - Enfouissement déchets Août 2023	12 430.56 \$
#37202	Laurentide Re/Sources - Collecte éco-centre	12.50 \$
#37203	Komutel - Alertes 911	198.33 \$
#37204	H2Lab - Analyses	670.02 \$
#37205	Hydro-Québec - Garage/Pompasse/Quai/Caserne	1 449.27 \$
#37206	Les Jardins de Larose - Tailler arbres/haies/arbustes/cèdre SPI Sécurité - 2 vestes brigadière/pantalon et manteau de	294.00 \$
#37207	pluie	533.65 \$
#37208	MRC de la Vallée-de-l'Or - Recyclage Nord et Sud	2 685.95 \$
#37209	Villes d'Amos - Remplissage de bombonnes	72.00 \$
#37210	Lumen - Fils pour lampadaires skatepark	1 552.58 \$
#37211	Distribution Sogitex - Équipement de cuisine	612.85 \$
#37212	MAYA - Confiserie Abitibi	470.53 \$
#37213	Sophie Heyne - Frais de déplacement/Remb. Achats	351.50 \$
#37214	Ministre des Finances - SQ	62 138.00 \$

#37215	Frédéric Poulin - Remb. Penderie/Fourn. Bureau/Hygiénique	353.89 \$
#37216	Normand Falardeau - Eau pour marché public	13.53 \$
#37217	Géoposition-arpenteurs-géomètre - Plan cadastrale TTG	2 734.46 \$
#37218	Michel Gagnon - Frais de déplacement	100.10 \$
#37219	Josée Beaugard - Frais de déplacement	156.20 \$
#37220	Mario Jobin - Remb. Soins visuel	811.00 \$
#37221	La Corporation du Mont-Vidéo - Plan de visibilité 2023-2024	350.00 \$
#37222	Pages Jaunes - Frais de communication	57.04 \$
#37223	Jaski Inc. - Fond Forêt	200 267.37 \$
#37224	CMP Mayer - Équipements incendie Rock-F.A.B. Services mécanique - Acompte Rempl.	1 408.16 \$
#37225	Tuyauteries pour glace	7 000.00 \$
#37226	Éric Gauthier - Caméra éco-centre	160.95 \$
#37227	Écho-Tech H2O - Mesures de boue	2 931.86 \$
#37228	Caroline Leroy - Frais de déplacement	110.00 \$
#37229	Dépanneur BEN - Diner pratique pompiers	103.30 \$
#37230	Excavation Mathieu Frigon - Fardières	655.36 \$
#37231	Hydro-Québec - Pompasse/Terrain de balle	685.13 \$
#37232	Ville d'Amos - Remplissage bombonne incendie/Formateur	425.42 \$
#37233	Roger Langlois & Fils - Terre noire Skatepark	862.32 \$
#37234	DHC Avocats - Honoraires professionnels	3 260.39 \$
#37235	Éric Gauthier - Remb. Soins dentaire	208.00 \$
#37236	U-Line - Tables et bancs Skatepark	7 261.82 \$
#37237	Intermarché Barraute - Camp de jour/Sacs/Aréna	441.12 \$
#37238	Design Béton Val-d'Or - Tourbes Skatepark	2 007.46 \$
#37239	Éric Gauthier - Remb. Pièces Cam 011	98.62 \$
#37240	Trim-Line Abitibi - Panneaux Skatepark Les Entreprises Hardy - Réparation pneu	1 878.65 \$
#37241	Stiga/Huile/Essence/Pic 003	458.25 \$
#37242	Nortech - Service technique	66.12 \$
#37243	Publicité Marie C - Cahiers broché pompiers	289.75 \$
#37244	GLS - Transport	56.71 \$
#37245	Buro Plus Gyva - Encre/Papier	590.86 \$
#37246	Pneus GBM - Réparer valve pneu Cam 017	51.74 \$
#37247	Lumen - Sentinelle lumineuse de rue/Lumières Aréna	916.92 \$
#37248	Vidéotron - Caserne	80.43 \$
#37249	Autobus Maheux - Transport	50.36 \$
#37250	Harnois Énergies - Dièsel	4 056.44 \$
#37251	Hydro-Québec - Biblio/Pompasse	1 647.34 \$
#37252	Poly Expert - Peinture support panneau Skatepark	114.98 \$
#37253	Annulé	- \$
#37254	Josseline Lepage - Frais de déplacement	110.00 \$
#37255	Éditions Petite Mine - Fournitures préventive pompiers Salaires Septembre 2023	376.75 \$ 70 532.94 \$
	Total	<u>720 909.81 \$</u>

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Des citoyens s'informent si nous avons eu des nouvelles de la MRC d'Abitibi concernant les roulettes de voyage.

Une citoyenne demande à la municipalité pour replacer un panneau d'arrêt sur le coin des Carifels.

Information sur la procédure pour les ventes de non-paiement de taxes.

Ajout de gravier près des boîtes aux lettres situées près de la 2^e rue Ouest.

Information concernant le début des travaux d'excavation sur le chemin du Lac Fiedmont.

SUIVI

ANALYSE DES COMPTES À RECEVOIR

Mme Beauregard présente l'état des comptes à recevoir au 2 octobre 2023.

ÉTAT FINANCIER – AOÛT 2023

L'état financier d'août 2023 a été déposé.

ARÉNA – DATE D'OUVERTURE

Malgré le problème survenu autour de la dalle de béton à l'aréna, la date d'ouverture est prévue vers le 30 octobre 2023.

CLSC

Sujet reporté à la prochaine séance vu l'absence de la mairesse.

SUIVI DES DOSSIERS DES CONSEILLERS

M. MICHEL GAGNON, CONSEILLER # 1

Le 14 septembre dernier a eu lieu l'assemblée générale annuelle de la SADC. Plusieurs sujets ont été discutés lors de cette rencontre. De plus, il y a deux (2) semaines, une rencontre à Amos avec Sayona s'est déroulée. Plusieurs sujets comme par exemple le projet Authier à La Motte et le transport du lithium ont été discutés.

MME MARIE-JOËLLE DESROSIERS, CONSEILLÈRE # 2

Le conseil d'administration du Mont-Vidéo s'est réuni afin d'annoncer l'inauguration d'un nouveau site web ainsi qu'une nouvelle plateforme pour l'achat de bornes à la billetterie.

M. GUY GIGNAC, CONSEILLER # 3

Le comité Serres et Jardins se réuniront au courant du mois d'octobre.

M. JOËL JOBIN, CONSEILLER # 4

Rencontre du comité consultatif d'urbanisme pour une dérogation mineure.

M. JÉRÔME PETIT, CONSEILLER # 6

Le 30 septembre dernier, l'inauguration du skatepark s'est bien déroulé. Plusieurs jeunes sont venus à la présentation de Skate Abitibi. De plus, Desjardins remettra à la Maison des Jeunes des équipements de planche à roulettes afin de faire le prêt.

2023-1002-168

REMPLACEMENT DE BRIGADIÈRE

ATTENDU QUE notre brigadière scolaire prendra quelques jours de vacances en octobre prochain ;

ATTENDU QU' un remplacement est obligatoire et que Mme Charrette, déjà en formation, est intéressée ;

ATTENDU QU' un salaire horaire de 16,276 \$ lui sera versé ;

Il est proposé par M. Jérôme Petit, secondé par M. Michel Gagnon et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute engage Mme Carole Charrette en tant que remplaçante au poste de brigadière scolaire.

2023-1002-169

VENTE TERRAIN 6 302 111 – NOMINATION DES SIGNATAIRES

ATTENDU QUE la Municipalité de Barraute a reçu une demande d'achat de Mme Raphaële Lacroix et M. Zack Cloutier pour un terrain situé sur la Place Lebel portant l'adresse 545, Place Lebel et le cadastre 6 302 111 ;

ATTENDU QU' un montant de 15 068,40 \$ plus les taxes lui sera facturé représentant 1,00 \$ du pied carré ;

ATTENDU QU' un acompte devra être versé au montant de 1 000,00 \$ lors de la signature de la promesse d'achat qui sera déduit de la facture finale ;

- ATTENDU QUE ce terrain possède les services municipaux en égout et aqueduc ;
- ATTENDU QUE les frais de contrat notarié sont à la charge de l'acquéreur, de même que toutes TPS et TVQ exigibles ;
- ATTENDU QU' une servitude de passage à Hydro-Québec sera présente au contrat notarié ;

Il est proposé par M. Jérôme Petit, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute accepte de vendre le terrain au 545, Place Lebel à Mme Raphaële Lacroix et M. Zack Cloutier au montant de 15 068,40 \$ plus les taxes représentant 1,00 \$ du pied carré et de nommer Mme Josseline Lepage, mairesse et Mme Josée Beauregard, directrice générale à signer l'acte de vente pour et au nom de la Municipalité de Barraute.

2023-1002-170

HALLOWEEN

Il est proposé par M. Guy Gignac, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu de décréter la journée de cueillette de friandises pour la fête de l'Halloween, vendredi le 27 octobre 2023, sur le territoire de la Municipalité de Barraute, et ce, sous la surveillance de notre service incendie.

2023-1002-171

SOUMISSION POUR TRAVAUX DE DÉBROUSSAILLAGE RANG 3 ET 4 OUEST

- ATTENDU QUE la Municipalité de Barraute a reçu une soumission de Machinerie 3M afin de procéder au débroussaillage dans le rang 3 et 4 Ouest ;
- ATTENDU QUE cette soumission au coût de 4 000 \$ plus les taxes comprend le débroussaillage de 3 mètres de chaque côté à partir de la route 397 jusqu'à la dernière maison pour une distance d'environ 1 650 mètres ;
- ATTENDU QUE ce prix inclut la mobilisation et la démobilitation des équipements ;
- ATTENDU QUE certains arbres à proximité des fils électriques ne pourront être débroussaillés et devront être abattus par Hydro-Québec ;

Il est proposé par M. Guy Gignac, secondé par M. Jérôme Petit et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute accepte la soumission de Machinerie 3M pour faire du débroussaillage dans le rang 3 et 4 Ouest de 3 mètres de chaque côté au montant de 4 000 \$ plus les taxes.

2023-1002-172

RÈGLEMENT # 191 MODIFIANT LE RÈGLEMENT # 137 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE POUR LE FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1

Le Conseil décrète ce qui suit :

1. L'article 2 du règlement # 137 est remplacé par le suivant :

À compter du 1^{re} janvier 2024 est imposée sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0,52 \$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.

2. Le règlement # 137 est modifié par l'insertion après l'article 3, du suivant :

Le montant de la taxe est indexé, au 1^{re} janvier de chaque année à compter de 2023, selon le taux correspondant à la variation annuelle de l'indice moyen d'ensemble, pour le Québec, des prix à la consommation, sans les boissons alcoolisées, les produits de tabac, les articles pour fumeurs et le cannabis récréatif, pour la période de 12 mois qui se termine le 30 juin de l'année qui précède celle pour laquelle le montant de la taxe doit être indexé.

Ce montant, ainsi indexé, est diminué au cent le plus près s'il comprend une fraction de cent inférieure à 0,005 \$; il est augmenté au cent le plus près s'il comprend une fraction de cent égale ou supérieure à 0,005 \$.

Le résultat de cette indexation correspond au montant publié par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire dans la Partie I de la Gazette Officielle du Québec, conformément à l'article 2.1 du Règlement encadrant la taxe municipale pour le 9-1-1 (chapitre F-2.1, r. 14).

3. Le présent règlement entre en vigueur à la date de publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire fait publier à la Gazette officielle du Québec.

Adopté par le Conseil municipal de Barraute, lors de l'assemblée régulière tenue le deuxième jour du mois d'octobre 2023 et signé séance tenante par la Mairesse et la Directrice générale.

Mme Josseline Lepage
Mairesse

Mme Josée Beauregard
Directrice générale

2023-1002-173

DÉROGATION MINEURE – 680, 3^E AVENUE

ATTENDU QUE les membres du Conseil prennent connaissance d'une demande de dérogation mineure au règlement de zonage # 134 de la Municipalité de Barraute, présentée par M. Martin Grenier, sur le lot 5 379 718, cadastre du Québec, situé au 680, 3^e Avenue à Barraute et portant sur le problème suivant :

- La remise annexée de l'abri de bois qui n'a pas la marge de recul arrière minimale requise de 1,5 mètres puisqu'une marge de 0,7 mètres est présente.

ATTENDU QUE la situation ne nuit pas au voisinage ;

ATTENDU QU' un avis public faisant mention de la présentation de cette demande de dérogation mineure a été affichée aux endroits prescrits le 14 septembre 2023 ;

ATTENDU QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de Barraute ont pris connaissance du dossier lors d'une réunion (CCU 2023-02) et recommandent l'émission d'une dérogation mineure ;

En conséquence, il est proposé par M. Guy Gignac, secondé par M. Joël Jobin et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute accorde une dérogation mineure à M. Martin Grenier, sur le lot 5 379 719, cadastre du Québec et autorise :

- La remise annexée de l'abri à bois qui n'a pas la marge de recul arrière minimale requise de 1,5 mètres puisqu'une marge de 0,7 mètres est présente.

2023-1002-174

FONDATION OLO – CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2023-2024

ATTENDU QUE le CISSSAT a transmis une demande d'aide financière à la Municipalité de Barraute dans le cadre de leur levée de fonds pour la Fondation Olo ;

ATTENDU QUE la Fondation Olo offre de l'aide aux parents dans le besoin, incluant les familles habitants sur le territoire de la Municipalité de Barraute ;

Il est proposé par M. Guy Gignac, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute offre une aide financière au montant de 250,00 \$ dans le cadre de la campagne de financement de la Fondation Olo du CISSSAT.

2023-1002-175

ANNULATION ASSURANCE ADDITIONNELLE – SOCIÉTÉ D’HISTOIRE DE BARRAUTE INC.

ATTENDU QUE la Municipalité de Barraute débourse une assurance additionnelle pour la Société d’histoire de Barraute inc. auprès de FQM Assurances ;

ATTENDU QUE la Société d’histoire de Barraute Inc. a été radié le 21 octobre 2016 au Registraire des entreprises ;

ATTENDU QU’ il est dû de retirer Société d’histoire de Barraute Inc. à notre police d’assurance en tant qu’assuré additionnel ;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute retire la Société d’histoire de Barraute Inc. à notre prime d’assurance en tant qu’assuré additionnel.

2023-1002-176

FERMETURE DES BUREAUX – PÉRIODE DES FÊTES

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. Guy Gignac et unanimement résolu que les bureaux administratifs de la Municipalité de Barraute seront fermés du 24 décembre 2023 au 2 janvier 2024 inclusivement.

2023-1002-177

ACTIVITÉS DE NOËL DES ÉLUS ET EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Il est proposé par M. Guy Gignac, secondé par M. Michel Gagnon et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute désire organiser des activités de Noël avec les élus et les employés municipaux. Plus de détails suivront.

2023-1002-178

DATE DE RENCONTRE – CONSEIL MUNICIPAL

ATTENDU QUE l’article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l’heure du début de chacune ;

En conséquence, il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. Jérôme Petit et unanimement résolu que le calendrier suivant soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour l’année 2024, qui se tiendront à l’Hôtel de ville aux dates ci-dessous indiquées et débiteront à 19 h :

Lundi 15 janvier	Lundi 5 février
Lundi 11 mars	Mardi 2 avril
Lundi 6 mai	Lundi 3 juin
Mardi 2 juillet	Lundi 12 août
Lundi 9 septembre	Lundi 7 octobre
Lundi 4 novembre	Lundi 2 décembre

2023-1002-179

ENTRETIEN MÉNAGER – ANNÉE 2024

ATTENDU QUE la Municipalité de Barraute a pris connaissance de la soumission de Mme St-Pierre pour l’entretien ménager de l’Hôtel de ville, de la bibliothèque et du bloc sanitaire au parc de la Foire pour l’année 2024 ;

ATTENDU QU’ une augmentation de 2 % y apparaît ;

Il est proposé par M. Guy Gignac, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute accepte la soumission de Mme St-Pierre pour l’entretien ménager des endroits énumérés ci-dessus incluant une augmentation de 2 % pour l’année 2024 et de procéder à la signature du contrat.

2023-1002-180

DÉPÔT – PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉS

ATTENDU QUE la Municipalité de Barraute désire déposer un projet dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés ;

ATTENDU QUE ce programme a pour but d'appuyer les projets qui habilent les aînés dans leur communauté et contribuent à l'amélioration de leur santé et de leur bien-être ;

ATTENDU QUE ce programme servira à améliorer l'accessibilité des aînés à la bibliothèque en motorisant les portes à l'entrée et en remplaçant du mobilier désuet afin que les personnes âgées aient moins de difficulté à se relever ;

ATTENDU QUE ce programme est financé à 100 % jusqu'à 25 000 \$;

Il est proposé par M. Guy Gignac, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute autorise l'agente de développement locale, Mme Leroy, à déposer un projet au Programme Nouveaux Horizons pour les aînés.

2023-1002-181

RUE PRINCIPALE SUD – AVENANT POUR SURVEILLANCE EN CONTRÔLE QUALITÉ EN CHANTIER

ATTENDU QUE les travaux de réfection de voirie sur la rue Principale Sud ne sont pas encore terminés ;

ATTENDU QUE le temps prévu des techniciens était de 104 heures mais que 106 heures se sont écoulées et les travaux d'asphaltage n'ont pas débuté ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Barraute a reçu un avenant pour la surveillance en contrôle qualité en chantier au montant supplémentaire de 4 258,20 \$;

Il est proposé par M. Jérôme Petit, secondé par M. Joël Jobin et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute accepte l'avenant de AtkinsRéalis au montant supplémentaire de 4 258,20 \$ afin de terminer les travaux de surveillance en contrôle qualité en chantier sur la rue Principale Sud.

2023-1002-182

RUE PRINCIPALE SUD – AVENANT POUR SURVEILLANCE DES TRAVAUX

ATTENDU QU' une soumission forfaitaire avait été accepté au montant de 98 823,13 \$ représentant 8 semaines de surveillance ;

ATTENDU QUE les travaux de réfection de voirie sur la rue Principale Sud ne sont pas terminés puisqu'il reste les travaux d'asphaltage ;

ATTENDU QU' un avenant pour la surveillance des travaux nous a été transmis et nous en avons pris connaissance ;

ATTENDU QUE déjà 12 800 \$ est retenu en honoraires et en dépenses depuis le 1^{er} juillet 2023 suite aux 8 semaines et qu'un budget d'environ 10 jours de surveillance au site reste à exécuter ;

ATTENDU QUE cet avenant au coût total de 30 217 \$ représentant 3 semaines restantes de surveillance au site ;

Il est proposé par M. Jérôme Petit, secondé par M. Joël Jobin et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute accepte l'avenant au montant de 30 217 \$ pour le temps supplémentaire de surveillance des travaux sur la rue Principale Sud jusqu'au travaux d'asphaltage terminé.

2023-1002-183

DEMANDE D'UN CITOYEN SUR LA TAXATION DU SERVICE ÉGOUT

ATTENDU QUE la Municipalité de Barraute a pris connaissance d'une demande reçue par lettre d'un citoyen concernant la taxation du service égout ;

ATTENDU QUE depuis plusieurs années la taxation du service égout est calculée à selon le nombre de mètre linéaire de façade des propriétés ;

Il est proposé M. Joël Jobin, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute ne désire pas modifier leur taxation pour les résidents étant desservis par le service d'égout et que ce tarif restera au mètre linéaire.

2023-1002-184

MONT-VIDÉO – DEMANDE D'APPUI

ATTENDU QUE la Municipalité de Barraute a pris connaissance de la demande d'appui de la Corporation du Mont-Vidéo reçu par courriel ;

ATTENDU QUE la Corporation du Mont-Vidéo désire déposer un projet au PAFIRSPA afin de concilier le projet de construction de sentiers de vélo sur la montagne avec des descentes supplémentaires ainsi que des plateformes d'observation ;

Il est proposé par M. Guy Gignac, secondé par M. Jérôme Petit et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute appuie le projet de la Corporation du Mont-Vidéo au programme PAFIRSPA afin de concilier le projet de construction de sentiers de vélo avec des descentes supplémentaires ainsi que l'installation de plateformes d'observation.

2023-1002-185

CLUB DE L'ÂGE D'OR DE BARRAUTE – APPUI

ATTENDU QUE la Municipalité de Barraute a pris connaissance d'une demande d'appui du Club de l'Âge d'Or de Barraute ;

ATTENDU QUE cet organisme désire avoir l'appui de la municipalité à leur demande de financement pour l'achat d'une thermopompe présenté dans le cadre du volet communautaire du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés ;

Il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par M. Guy Gignac et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute appuie la demande de financement pour l'achat d'une thermopompe au Club de l'Âge d'Or de Barraute dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés.

2023-1002-186

INFRASTRUCTURES MONT-VIDÉO – ENTENTE

ATTENDU QUE le 13 février 2023 a eu lieu une rencontre avec M. William Massé, président du conseil d'administration et M. Gilles Marcotte, concernant le transfert des infrastructures d'eau potable et d'égout à la municipalité ;

ATTENDU QUE lors de cette rencontre, il a été convenu que la Corporation du Mont-Vidéo rédigerait une entente pour l'entretien de ces infrastructures dans l'attente du transfert ;

ATTENDU QU' aujourd'hui, aucune entente a été reçu de la part de la Corporation du Mont-Vidéo ;

Il est proposé par M. Guy Gignac, secondé par M. Joël Jobin et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute devra recevoir une entente de la Corporation du Mont-Vidéo dans l'attente du transfert des infrastructures d'eau potable et d'égout. Dès réception de celle-ci, la municipalité l'analysera et si nécessaire apportera des modifications avant son adoption.

2023-1002-187

SERVITUDE DE PASSAGE – PLACE LEBEL – CHANGEMENT DE SIGNATAIRES

ATTENDU QU' une nouvelle rue, place Lebel a été érigée sur le territoire de la Municipalité de Barraute ;

ATTENDU QU' une nouvelle ligne électrique doit être installée pour desservir les propriétés de ce secteur ;

ATTENDU QUE Me Sylvie Gagnon, notaire a obtenu le mandat d'établir une servitude de passage pour l'installation d'une ligne électrique pour la place Lebel ;

Il est proposé par M. Guy Gignac, secondé par M. Joël Jobin et unanimement résolu de mandater et autoriser Mme Josseline Lepage, mairesse et Mme Josée Beauregard, directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité de Barraute le contrat notarié préparé par Me Sylvie Gagnon pour une servitude de passage pour l'installation d'une ligne électrique pour la place Lebel, tel qu'indiqué au plan préparé par M. Benoît Sigouin, arpenteur-géomètre, sous le numéro 1 022 de ses minutes, en date du 4 février 2021.

2023-1002-188

ACHAT D'UNE REMORQUE MH 3 ESSIEUX

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance d'une soumission pour l'achat d'une remorque au montant de 16 000 \$;

ATTENDU QUE l'utilisation n'est pas assez grande pour procéder à cet achat ;

Il est proposé par M. Michel Gagnon, secondé par M. Guy Gignac et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute refuse l'offre de M. Steve Alain pour la vente de sa remorque 3 essieux au coût de 16 000 \$ vu le peu d'utilisation.

VARIA

Aucun autre sujet ajouté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La vice-présidente de la Foire du camionneur de Barraute tient à remercier tous les bénévoles lors de leurs festivités.

2023-1002-190

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Michel Gagnon de lever la présente assemblée à 20 h 16.

Mme Marie-Joëlle Desrosiers
Pro-maire

Mme Josée Beauregard
Directrice générale